

INDUSTRIE DU FUTUR

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

VOLET 3
« DÉPLOIEMENT OPÉRATIONNEL »

DÉCLENCHÉZ VOTRE PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS AVEC UNE AIDE RÉGIONALE JUSQU'À 400 K€ !

OBJET : accroître les capacités industrielles, mettre en œuvre de nouveaux processus de fabrication, acquérir des équipements et technologies de l'industrie du futur visant à améliorer la production industrielle en termes de coûts, de qualité, de rapidité d'exécution et de flexibilité.

COÛTS ÉLIGIBLES : investissement capacitaire - mise à niveau significative du matériel productif - digitalisation des process industriels - ayant pour objectif une amélioration de la rentabilité de l'entreprise.

FORME DE L'AIDE RÉGIONALE*

20 % du montant du programme d'investissements, sous forme de mix subvention/prêt (plafonné à 400 K€) :

- ▶ forfait de subvention de **100 K€** (plafonnée à 10 % du montant des investissements) ;
- ▶ couplé à un prêt sans garantie ni assurance à **2,03 %** d'un montant au moins égal à celui de la subvention, assorti d'un différé de remboursement gratuit.

CONDITIONS : statut de PME - Obtention d'un financement privé au moins égal à l'aide régionale.

N'hésitez pas à remplir et envoyer la fiche ci-dessous à industriedufutur@paysdelaloire.fr pour obtenir une réponse de principe sous 15 jours



* Sous réserve de la réglementation européenne en vigueur, des disponibilités financières de la Région et d'une instruction des services régionaux sur la base d'un dossier à compléter ultérieurement.

AMI INDUSTRIE DU FUTUR – CANDIDATURE SIMPLIFIÉE

COORDONNÉES DE L'ENTREPRISE

Dénomination SIREN

Secteur d'activité

Localisation du projet

Responsable

Fonction

Tél. E-mail

NATURE DU PROJET

PLAN DE FINANCEMENT (EN K€)

Dépenses (HT)

TOTAL	

Ressources

TOTAL	